

Département
du HAUT-RHINArrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipalélus :
33Conseillers en fonction :
33Conseillers présents :
24Conseillers absents :
9

Séance ordinaire du 09 novembre 2023
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le neuf novembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (24) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Miné SEYHAN, Bérengère MICODI, Sébastien BURGY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (9) :

M. Adriano MARCUZ (procuration à M. KIMMICH)
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. SPADARO)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Guileine LEVY (procuration à M. BOUTHERIN)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (jusqu'au point n° 12)
Mme Bilge BAYRAM (procuration à M. WOLFF)
Mme Véronique FLESCHE
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 12 de l'ordre du jour**Rapport d'activité 2022 de Territoire d'énergie Alsace (TEA)**

- VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrivant la communication du rapport d'activités de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunales (EPCI) par le Maire du Conseil Municipal en séance publique,
- VU le rapport d'activités 2022 établi par le Territoire d'énergie Alsace (TEA), approuvé par le Comité Syndical le 19 septembre 2023,

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2022 établi par le Territoire d'énergie Alsace (TEA), tenu à la disposition du public et consultable au Secrétariat Général en charge des affaires intercommunales.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 14 novembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrice NYREK

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **15 NOV. 2023**

— RAPPORT D'ACTIVITÉ 2 0 2 2



Approuvé par le Comité Syndical du 19/09/2023

SOM

Accusé de réception en préfecture
068-216802785-20231114-DCM-12-DE
Date de télétransmission : 15/11/2023
Date de réception préfecture : 15/11/2023

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 4

Salon des Maires
38^{ème} Congrès de la FNCCR à Rennes

VIE DU SYNDICAT 6

Comités Syndicaux
Correspondance avec les collectivités membres
Ressources humaines
Principales décisions prises en 2022

INFOS ET ACTUALITÉS 2022 11

Perception RODP et fourreaux
Programme ACTEE II SEQUOIA
Divers

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ 18

Gestion TCCFE
Bilan 2022

CRAC ET CONTRÔLE | EXERCICE 2021 20

Compte Rendu Annuel d'Activité du Concessionnaire
Contrôle des concessionnaires

REDEVANCES 23

Redevances de fonctionnement
Redevance d'investissement

FINANCES 25

Budget de fonctionnement
Budget d'investissement
Bilan des opérations comptables

AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX 28

Enfouissement des lignes électriques
Éclairage public

EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2022 32

Travaux de sécurisation du Schauenberg
Travaux de réfections de voirie à Wolfersdorf et Retzwiller
Travaux de sécurisation à Goldbach-Altenbach

LEXIQUE 35

MAIRIE

CHIFFRES CLÉS

GESTION DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

50 FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ

352 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE REVERSEMENT DE LA TAXE, COLLECTÉE PAR TEA

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

6 BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES INSTALLÉES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

98 DOSSIERS TRAITÉS, POUR **1 295 710,99 €** D'AIDES ACCORDÉES

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

13 DOSSIERS TRAITÉS, POUR **557 070, 39 €** D'AIDES ACCORDÉES

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

SALON DES MAIRES 2022



Benoît GOEPFERT, Jean-Luc BARBERON, Christophe WOLF et Olivier SCHMITT

L'Association des Maires du Haut-Rhin a organisé, le 22 septembre 2022, au Parc des Expositions de Mulhouse, son 3^{ème} Salon des Maires et des Collectivités du Haut-Rhin. Comme chaque année, les élus ont pu participer à des conférences, des tables rondes et des ateliers.

Les services de Territoire d'Énergie Alsace ont tenu un stand afin de rencontrer les élus des collectivités membres.

Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, a participé à une **table ronde** qui avait pour thème : « *Quel avenir pour les mobilités dans le Haut-Rhin ?* ». Il était invité à débattre avec MM. Benoît GOEPFERT (Région Grand Est), Christophe WOLF (MZA) et Olivier SCHMITT (CCI).

38ÈME CONGRÈS DE LA FNCCR À RENNES

La **Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR)** a organisé son Congrès national, du 26 au 29 septembre 2022, au Couvent des Jacobins à Rennes. Territoire d'Énergie Alsace a partagé un stand d'information avec les Syndicats membres de l'**Entente Grand Est** : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.



Jean-Luc BARBERON, Laurence POIRIER-DIETZ et René MUNENBURGER



Mohammed HAMMAN, René MUNENBURGER, Jean-Luc BARBERON, Marianne LAIGNEAU et Avery BHAOU

Les élus et les services de Territoire d'Énergie Alsace ont pu assister aux conférences et ateliers de travail proposés. Ils ont également pu rencontrer d'autres élus de Syndicats qui exercent des compétences différentes des nôtres. Jean-Luc BARBERON a pu rencontrer Mme **Marianne LAIGNEAU**, Présidente du directoire d'Enedis, et Mme **Laurence POIRIER-DIETZ**, Directrice Générale de GRDF.

COMITÉS SYNDICAUX

22 FÉVRIER 2022
HABSHEIM



20 SEPTEMBRE 2022
HIRTZFELDEN



14 JUIN 2022
AUBURE



20 DÉCEMBRE 2022
HECKEN

Chaque séance du Comité Syndical est précédée d'un Bureau Syndical, qui prépare les sujets à inscrire à l'ordre du jour du Comité.

Le Président remercie les communes pour la qualité de leur accueil et les membres de Territoire d'Énergie Alsace pour leur assiduité tout au long de l'année écoulée.

CORRESPONDANCE AVEC LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

JANVIER 2022

- Enquête concernant la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP)
- TERME I - Déclaration des dépenses d'investissement au titre des travaux d'innovation dans le cadre de la Transition Énergétique, exercice 2021.

MARS 2022

- Invitation à participer à la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE)

JUIN 2022

- Transmission pour insertion dans les bulletins communaux d'une présentation de Territoire d'Énergie Alsace

JUILLET 2022

- Le Magazine #1

AOÛT 2022

- Sondage Éclairage Public
- Rapport d'activité 2021

OCTOBRE 2022

- Transmission d'une série d'affiches « écogestes » créées par Territoire d'Énergie Alsace
- Notification du reversement de la redevance R2 sur les dépenses 2020
- Identifiants pour la connexion Intranet du site de TEA

DÉCEMBRE 2022

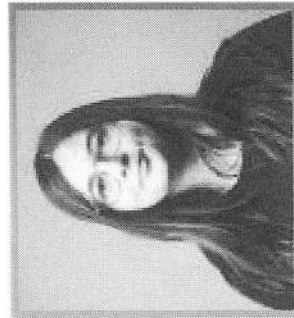
- Communication autour du passage à l'Hiver 2022-2023 (délestage et Écowatt)

Des courriers et courriels ponctuels sont également adressés à tous les Maires et délégués en fonction de l'actualité.



RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs de Territoire d'Énergie Alsace se sont renforcés en 2022 avec l'arrivée d'**un nouvel agent** :



MANON PETIOT
CHARGÉE DE COMMUNICATION
Arrivée le 28 mars 2022

Une équipe de **8 personnes** est désormais au service des collectivités membres.

Territoire d'Énergie Alsace a accueilli un étudiant en DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet en stage, du 19 avril 2022 au 24 juin 2022.

L'ÉQUIPE À VOTRE SERVICE EN 2022



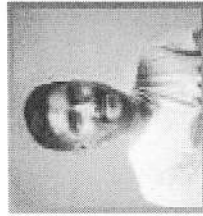
René
WUNENBURGER



Alain
SPECHT



Christelle
HILDWEIN



Yonss
ELAROUI



Corentin
GRILLO



Jean-Marc
BERNAUD



Manon
PETIOT



Melanie
GAUDREE

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES EN 2022



ÉLECTRICITÉ

- Contrôle annuel des concessions d'électricité
- Travaux d'enfouissement des lignes électriques basse et haute tensions : Article 8 du Contrat de Concession au titre de l'enveloppe 2022
- Travaux conventionnés avec le concessionnaire Enedis
- Participation financière de TEA, sur ses fonds propres, pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques basse et haute tensions, dans le cadre d'un déplacement d'ouvrage
- Calcul de la redevance R2 et reversement de la part communale suite à l'entrée en vigueur du nouveau Contrat de Concession signé en 2019 avec Enedis et EDF
- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) : Perception par le Syndicat de la TCCFE pour 6 communes nouvelles de plus de 2 000 habitants



GAZ

- Contrôle annuel des concessions de gaz
- Adoption du nouveau Contrat de concession avec GRDF le 20 décembre 2022



ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Participation financière de Territoire d'Énergie Alsace, sur ses fonds propres, pour les travaux de rénovation en matière d'éclairage public, et mise à jour de la fiche « Réflexe »



RESSOURCES ET COMMUNICATION

- Mise en place de la nouvelle Charte Graphique
- Mise en ligne du nouveau site internet www.te.alsace
- Création de 2 postes temporaires, afin de remplacer, dès début 2023, M. René WUNENBURGER et M. Alain SPECHT, ces derniers faisant valoir leurs droits à la retraite en avril 2023

- Sortie du premier Magazine du Syndicat



MOBILITÉ/TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Installation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques
- Proposition aux collectivités de bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement de TEA sur la thématique en lien avec la mobilité électrique
- Etudes thermiques de bâtiments communaux au sein des 4 territoires retenus dans le cadre du programme ACTEE II SEQUOIA, lancé par la FNCCR

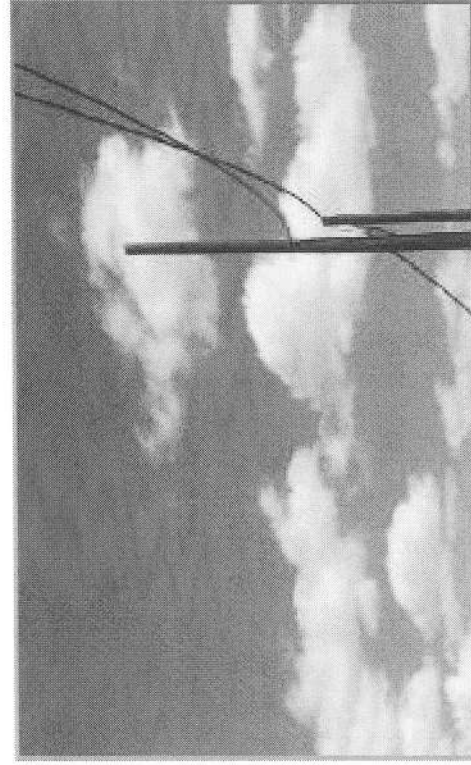


GESTION DES ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

- Assistance des communes pilotes pour la gestion des infrastructures souterraines de communications électroniques et le recouvrement des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) dues par les opérateurs de communications électroniques.

PERCEPTION REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET FOURREAUX

Territoire d'Énergie Alsace assiste les communes pour l'optimisation de leur Redevance d'Occupation du Domaine Public. Cette redevance est due par des **opérateurs privés** (Enedis, GRDF, Orange,...) qui utilisent le domaine public communal routier et non routier pour installer leurs réseaux aériens et souterrains. Un rapport sur la mission RODP a été réalisé en 2022 par le cabinet ACTANE.



La Préfecture du Haut-Rhin a adressé un courrier à l'ensemble des Maires, concernant les **antennes de téléphonie mobile** et les enjeux liés aux négociations des conventions d'occupation du domaine public. Fort de son expérience, le Comité Syndical du 20 décembre 2022 a décidé d'accompagner ses membres sur cette thématique. Territoire d'Énergie Alsace a adressé un questionnaire à toutes les communes affiliées au Syndicat. Les retours sont analysés par les experts des cabinets ACTANE et ADLUCEM. Des préconisations seront faites aux communes pour la mise en place des conventions nécessaires.

PROGRAMME ACTEE II SEQUOIA

POUR RAPPEL :

La candidature présentée par Territoire d'Énergie Alsace pour le compte des territoires - Pays Thur Doller, PETER Rhin Vignoble Grand Ballon, Saint-Louis Agglomération et la Ville de Saint-Louis - a été retenue à l'unanimité par le jury national le 24 février 2021.

Le montant global des fonds attribués est de 4.16 950 euros HT. Territoire d'Énergie Alsace assure le rôle de coordinateur du groupement. Il est l'interlocuteur privilégié de la FNCCR, chargé de centraliser et de transmettre tous les justificatifs nécessaires à la bonne mise en oeuvre du programme.

En 2022, Corentin GRILLO, économiste de flux, a réalisé des visites de bâtiments dans **32 communes sur 37**. Cela représente **89 bâtiments visités sur 115** concernés par le programme.

RÉSUMÉ PAR TERRITOIRE :

Ville de Saint-Louis :

28 bâtiments sur 28 ont été visités en 2022, avec l'accompagnement d'Alter Alsace Energies. 5 rapports de visite sont terminés, les autres sont en cours de rédaction.

Saint-Louis Agglomération :

39 bâtiments sur 43 ont été visités en 2022, avec l'accompagnement d'Alter Alsace Energies pour une partie. Les rapports de visite sont en cours de réalisation. Les présentations des études ont été faites aux communes de Magstatt-le-Bas, Helfrantzkirch, Kappelen et Knoeringue.

PETER Pays Thur Doller :

7 bâtiments sur 22 ont été visités en 2022. Les rapports de visite ainsi que la présentation des études de la commune de Guewenheim ont été réalisés sur les 2 bâtiments inscrits au programme par la commune.

PETER Rhin Vignoble Grand Ballon :

15 bâtiments sur 20 ont été visités en 2022. Les communes de Biesheim et Biltzheim ont bénéficié de l'accompagnement de l'économiste de flux et prévoient de réaliser des travaux sur leurs bâtiments inscrits au programme.

APPEL DE FONDS DU 8 JUILLET 2022 :

Trois membres du regroupement sur quatre ont sollicité une aide, en justifiant des dépenses.

Ville de Saint-Louis :

Demande une participation à hauteur de 2 800 € à la FNCCR pour la réalisation de l'audit énergétique de l'Espace Loisir.

PETR Pays Thur Doiler :

Demande une participation à la FNCCR de :

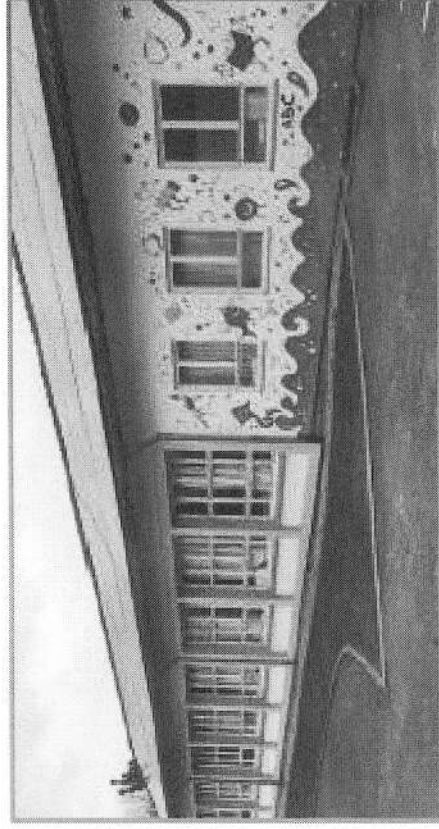
- 10 000 € pour l'étude de faisabilité pour l'amélioration des performances énergétiques de la piscine de Wesserling
- 1 141 € pour l'étude du remplacement du système de chauffage du Foyer Alex d'Aspach-Michelbach.

PETR Rhin Vignoble Grand Ballon :

Demande une participation à la FNCCR de :

- 7 200 € pour trois audits à Ensisheim
- 1 952,43 € pour deux études à Biesheim
- 475 € pour un diagnostic DPE à Guebwiller
- 550 € de diagnostic et 2 148,16 € de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de rénovation à Voegtlinshoffen.

Le coût salarial de l'économiste de flux est pris en charge par la FNCCR, ainsi que par les quatre territoires à hauteur de 50 % des montants prévus sur la durée du programme, comme défini dans la « *Convention de partenariat qui régit les relations entre le porteur et les membres du regroupement* ».

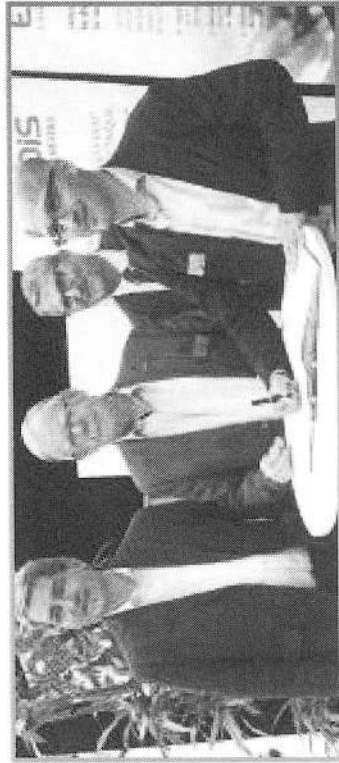


École Jules Verne de Saint-Louis, inscrite au programme ACTEE II SEQJDA

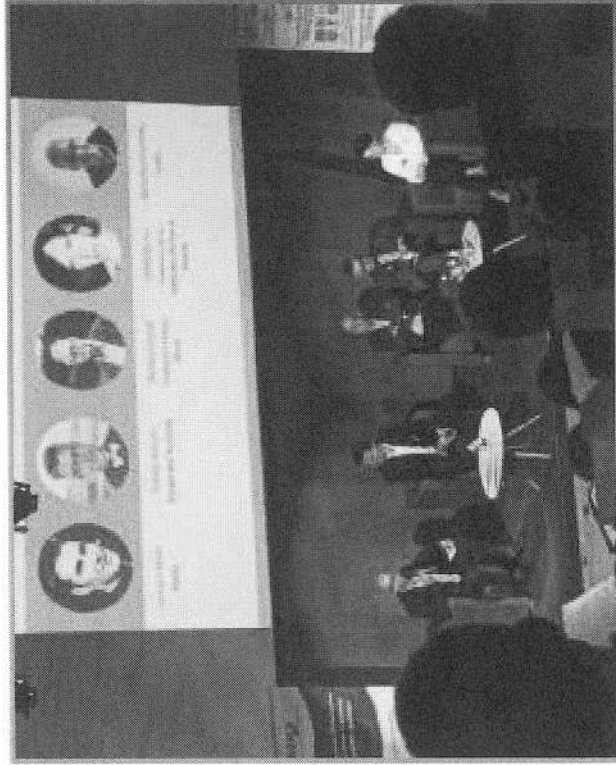
DIVERS

PARTICIPATION AU SALON GRAND EST MOBILITÉ ÉLECTRIQUE (GEME)

Territoire d'Énergie Alsace, représenté par son Vice-Président Bernard KEMPF, a signé la **Convention tripartite**, relative aux modalités de collaboration entre Enedis, Mobilize et TEA, dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (SDIRVE). Cette signature a eu lieu en présence de M. Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, au salon GEME de Strasbourg le **27 avril**. Territoire d'Énergie Alsace a désigné Mobilize Power Solutions pour l'assister dans les réflexions autour de la mobilité électrique. Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public, est associé à la phase de concertation nécessaire.



Jean ROTTNER, Bernard KEMPF, Thierry BRAULT, Président de GEME et M. Mohamed HANLANI, Légaliste aux affaires territoriales d'ENEDIS

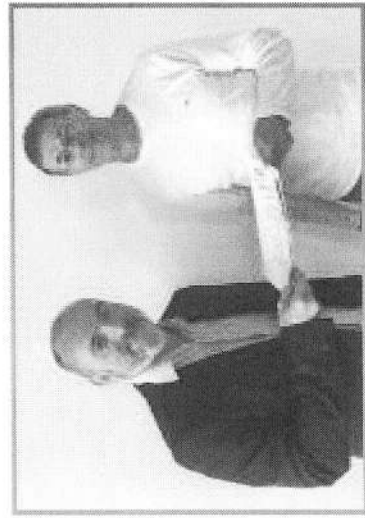


Bernard KEMPF a également participé, lors de cette journée organisée par la CCI, à une **table ronde**, afin de présenter Territoire d'Énergie Alsace et débattre autour des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques.

DIVERS

REMISE DU RAPPORT D'AUDIT D'ATTESTATION DE FIABILITÉ DES COMPTES

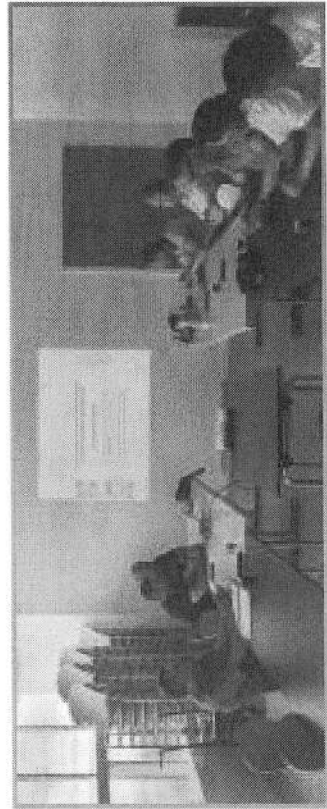
Sur proposition de la **Paierie de la Collectivité européenne d'Alsace** et de la **Direction Départementale des Finances Publiques**, Territoire d'Énergie Alsace s'est engagé en 2019 dans une démarche d'attestation de fiabilité de ses comptes, en vue notamment d'améliorer la qualité du suivi comptable de ses activités. Territoire d'Énergie Alsace est la **première collectivité haut-rhinoise** concernée par la démarche. Vendredi 13 mai 2022 a eu lieu la remise du rapport final de l'audit.



*Christophe DUCHINI, Comptable de la Paierie de la
TEA et Jean Luc BARBERON*

DIVERS

VISITE DE LA STATION MULTI ÉNERGIES DE SARREGUEMINES



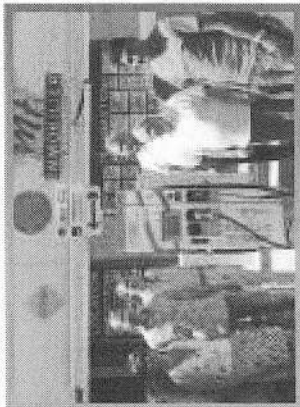
Le vendredi 20 mai 2022, GRDF a invité les élus et les agents de TEA à visiter la station multi énergies de Sarreguemines. Cette station combine, à la fois, des bornes de recharge pour véhicules électriques , une borne hydrogène et une station d'avitaillement en GNV.



DIVERS

MISE EN SERVICE DE BORNES DE RECHARGE PAR TEA

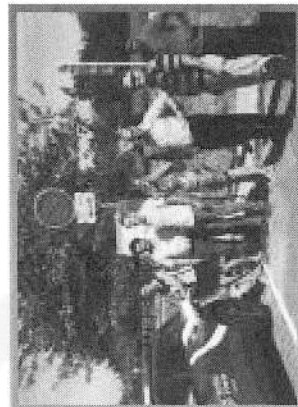
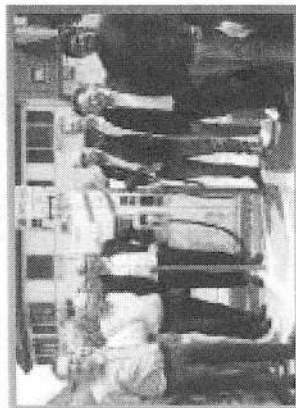
9 JUIN 2022
À OSTHEIM



12 JUILLET 2022
À BURNHAUPT-LE-HAUT



16 JUIN 2022
À THANN



28 NOVEMBRE 2022
À WINTZENHEIM

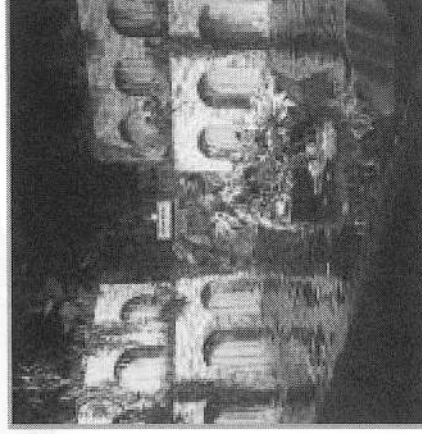
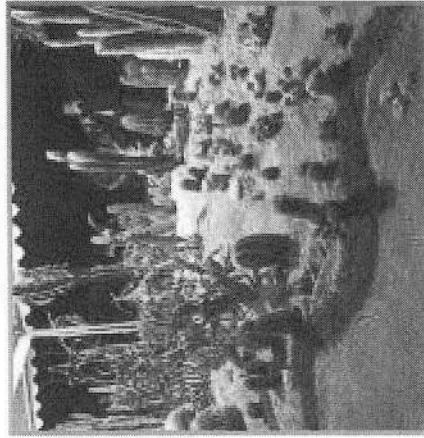
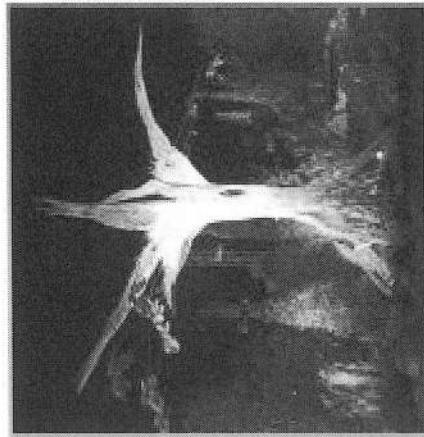
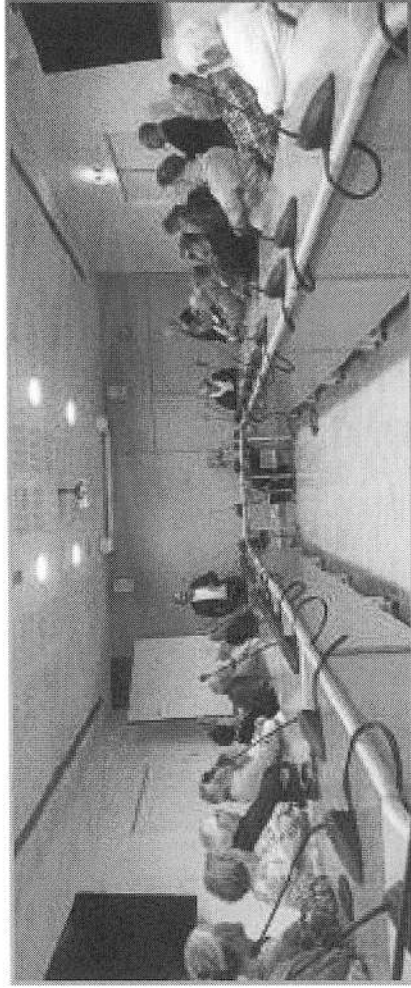
Quatre bornes sur sept ont été mises en service officiellement en 2022.
Toutes les bornes sont de type « rapide » (50 kW DC / 22 kW AC)



DIVERS

INVITATION D'EDF DANS LE CADRE DE FOLIE'FLORE

Le **10 octobre 2022**, les membres du Comité Syndical et les services de Territoire d'Énergie Alsace ont été invités par **Philippe MONORY**, Directeur du Développement Territorial Alsace EDF, pour une visite de Folie'Flore dans le cadre des **Journées d'Octobre** de Mulhouse. L'occasion d'échanges autour de la production d'électricité et sur la hausse des prix de l'énergie.



GESTION DE LA TCCFE

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 réforme la taxation de la consommation d'électricité. Il supprime les Taxes Locales sur la Consommation Finale d'Electricité (TLCFE) en les intégrant progressivement à la Taxe Intérieure sur les Consommations Finales d'Electricité (TICFE) : TICFE-C pour la part communale et TICFE-D pour la part départementale.

À compter du 1^{er} janvier 2023, les modalités de calcul et de perception de la TICFE-C sont modifiées :

- Les reversements seront mensualisés et transmis par la DGFIP à Territoire d'Énergie Alsace. Ce versement interviendra le 20 de chaque mois.
- Le montant prévisionnel de TICFE-C 2023 sera calculé d'après les montants de TCCFE 2021, et tient également compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

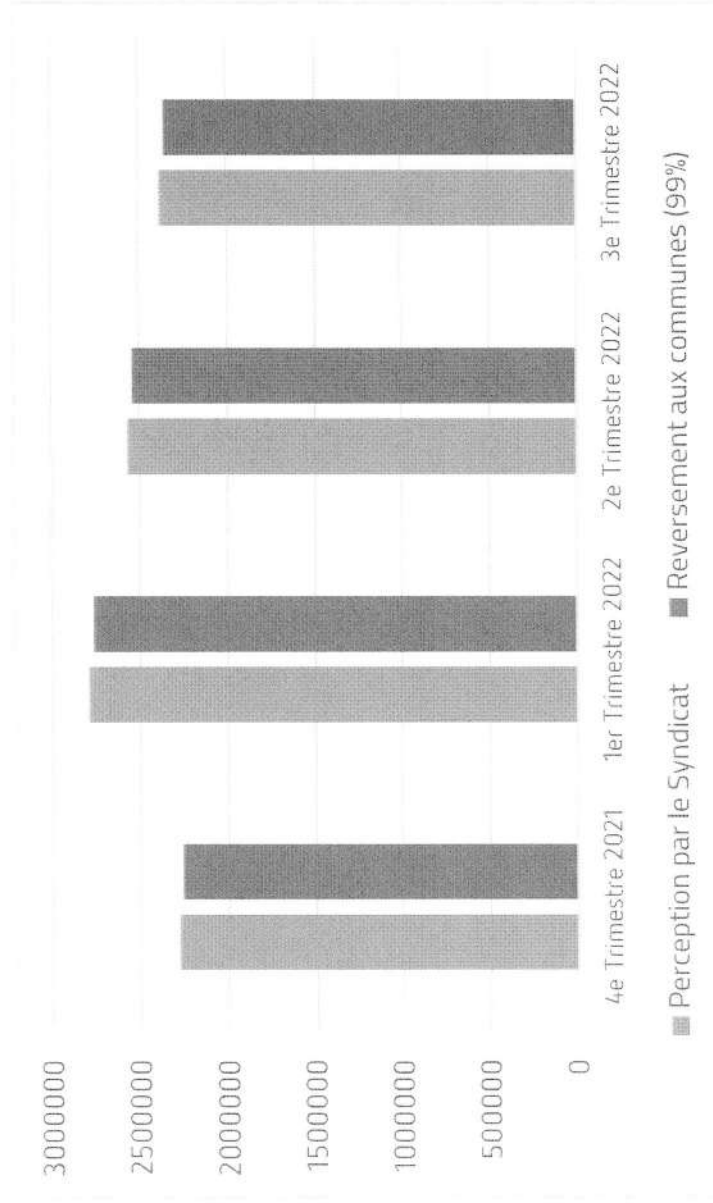
L'année 2023 sera une année de transition, divisée en 2 périodes :

- Le 1^{er} semestre, l'avance mensuelle reversée sera calculée sur les données inscrites au compte administratif 2021 (article 7351).
- Début juillet 2023, les collectivités qui percevront la TICFE seront informées du nouveau montant de l'acompte. Ce montant tiendra compte du compte administratif 2022 et régularisera les premiers versements.

Le Comité Syndical du 20 décembre 2022 a décidé de reverser 99 % du produit de la Taxe, selon un reversement semestriel. La différence abondera les enveloppes dédiées à l'accompagnement des communes dans le cadre de leurs travaux d'enfouissement des lignes électriques en cas d'épuisement de l'Article 8, de la rénovation de l'éclairage public et de la décarbonation de la mobilité.

BILAN 2022

Pour l'année 2022, le Syndicat a perçu **10 015 567,40 €** (4^{ème} trimestre 2021 et 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022).
Le 4^{ème} trimestre 2022 n'est encaissé qu'en 2023.



COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉ DES CONCESSIONNAIRES (CRAC)

Les concessionnaires Enedis, EDF, GRDF, ANTARGAZ Énergies, CALEO et Gaz de Barr ont présenté, le **29 juin 2022**, aux membres du Bureau et de la **Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**, le Compte Rendu annuel d'Activité des Concessionnaires (CRAC) au titre de l'exercice 2021. Ces CRAC sont disponibles sur notre site internet : www.fe.alsace.

Rappel : Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire des réseaux exploités par les concessionnaires, sur son territoire.

ENEDIS

- 25 postes-sources 63k /20k volts
- 6 608 installations de production
- 4 121 km de réseau 20 000 volts
- 5 519 postes de transformation HTA/BT
- 6 702 km de réseau basse tension
- 369 148 points de livraison (clients)
- 3 540 547 610 KWh acheminés



edf

- 198 819 clients tarif bleu résidentiel
- 4 461 clients tarif bleu non résidentiel
- Mise en place du bouclier tarifaire



DISTRIBUTION BASSE TENSION :

- 11 postes HTA/BT et 2 postes BT
- 22,3 km de réseau basse tension
- 1 151 clients
- 6 824 MWh livrés

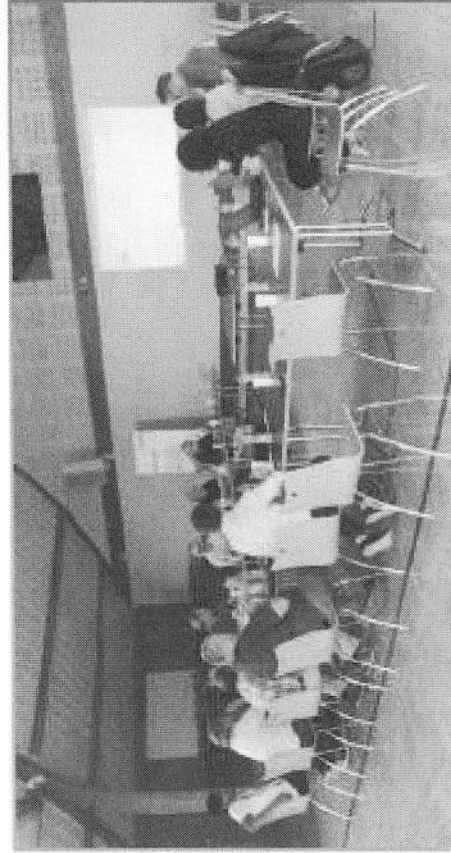
FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ :

- 1 082 clients
- 4 184 MWh livrés

- 140 communes dans le cadre de 5 contrats de concession, et 17 communes dans le cadre de plusieurs Délégations de Service Public
- 2 302 km de canalisation
- 144 769 clients
- 4 238 GWh gaz acheminés

- 5 contrats de concession
- 12 communes desservies, dont 2 en gaz naturel et 10 en propane
- 17,8 km de réseau
- 190 clients actifs
- 4 379 681 KWh acheminés

- 4 communes desservies en gaz naturel
- 17,3 km de réseau
- 114 clients actifs
- 1 304 MWh acheminés en 2020
- 329 branchements effectués en 2021



CONTRÔLE DES CONCESSIONNAIRES | EXERCICE 2021

Les opérations de contrôle des Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD) constituent le cœur de métier des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE).

Le Bureau Expert AEC est chargé d'assister Territoire d'Énergie Alsace pour le contrôle de la bonne exécution des missions de nos différents concessionnaires.

Ces opérations de contrôle ont eu lieu pour **GRDF** le **8 novembre** à COLMAR, et pour **Enedis/EDF** le **17 novembre** à SAUSHEIM. Les membres du Bureau ont participé aux auditions. Les rapports de contrôle sont consultables sur le **nouveau site internet** de Territoire d'Énergie Alsace.

En 2022, le contrôle du concessionnaire GRDF, au titre de son exercice 2021, a porté sur les thèmes suivants :

- La constitution des réseaux
- Les enjeux portés par la densification des réseaux
- La surveillance du réseau et des autres ouvrages
- Les incidents et les interruptions de fourniture
- La valorisation du patrimoine et ses financements
- Les éléments liés au compte d'exploitation

En 2022, le contrôle du concessionnaire Enedis, au titre de son exercice 2021, a porté sur les thèmes suivants :

- La continuité d'alimentation
- Les dépenses d'investissement et de maintenance
- Le patrimoine comptable de la concession
- Les éléments liés au compte d'exploitation
- La qualité de service
- La clientèle

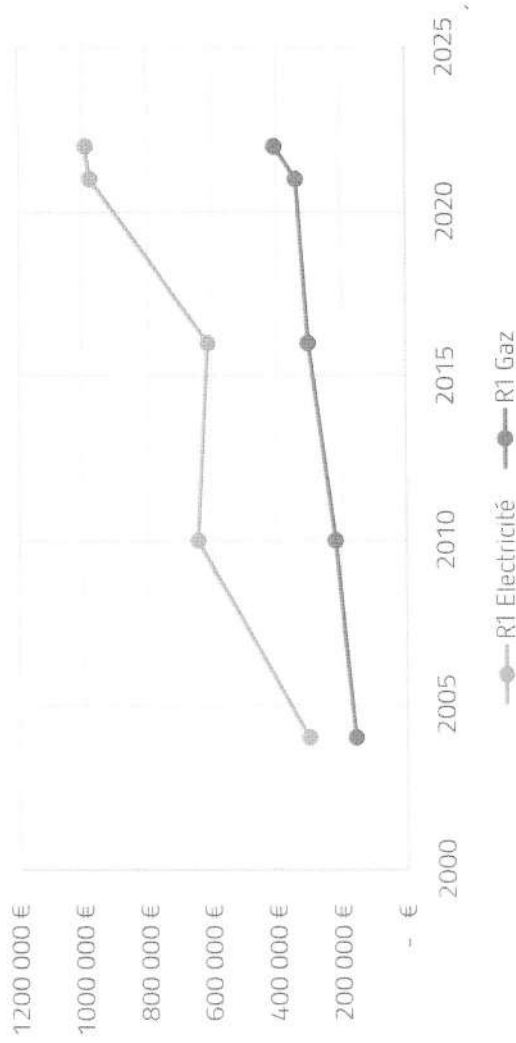
REDEVANCES DE FONCTIONNEMENT

Territoire d'Énergie Alsace ne demande aucune participation financière aux communes membres.

Ses missions sont intégralement financées par les concessionnaires, grâce à **3 redevances** :

- La redevance « **R1 électricité** », destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence électricité
- La redevance « **R1 gaz** », destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence gaz
- La redevance d'investissement « **R2** », versée par Enedis en fonction des investissements réalisés sur les réseaux par les communes et communautés membres, et par Territoire d'Énergie Alsace sur ses fonds propres.

Évolution des redevances R1 électricité et R1 gaz



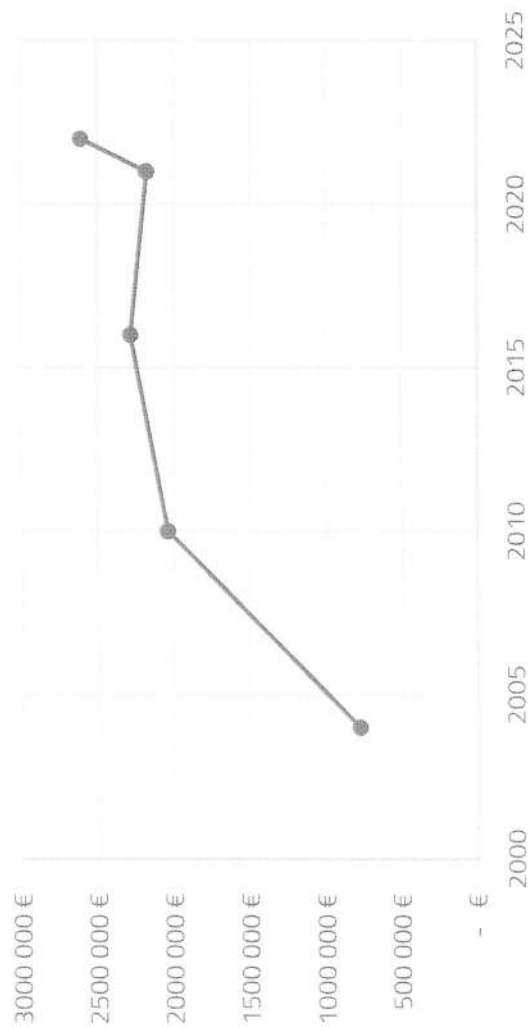
Ces redevances permettent à Territoire d'Énergie Alsace d'assurer son fonctionnement et ses missions. Les reliquats sont affectés aux investissements.

Pour l'année 2022, la redevance de fonctionnement **R1 électricité** versée par Enedis et Gaz de Barr est de **990 659 €**.

La redevance de fonctionnement **R1 gaz** versée par GRDF est de 395 938,60 €, celle versée par ANTARGAZ Énergies est de 3 220,47 € et celle de CALEO est de 4 092 €. Soit un total de **403 251 €**.

REDEVANCE D'INVESTISSEMENT

R2 Electricité



La redevance R2 est calculée à partir des investissements sur les travaux d'électricité et d'éclairage public réalisés par les communes et communautés sur leurs réseaux.

En 2022, cette redevance est de **2 607 634 €**.

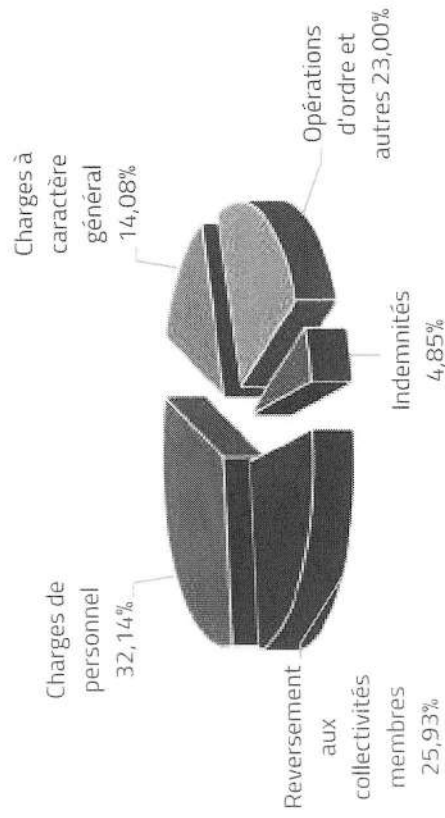
432 315 € ont été reversés aux communes membres. Si les communes étaient restées isolées, elles n'auraient reçu directement d'Enedis que 351 640 €.

2 175 319 € ont été affectés aux aides de TEA pour l'enfouissement des lignes basse et haute tensions et pour l'éclairage public.

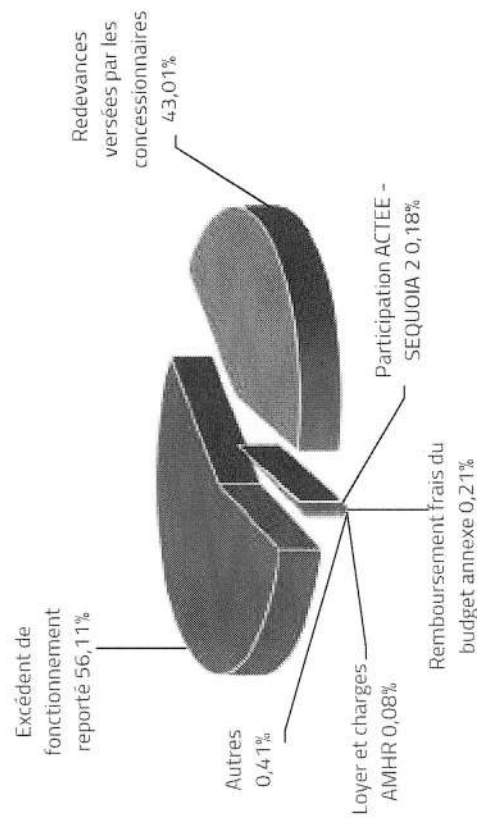
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

Le budget de Territoire d'Énergie Alsace est alimenté par les seuls redevances versées par les concessionnaires.
Le résultat de clôture de 2022 fait apparaître un excédent de **1 670 789, 27 €**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022
SONT DE 1 772 360,30 € :

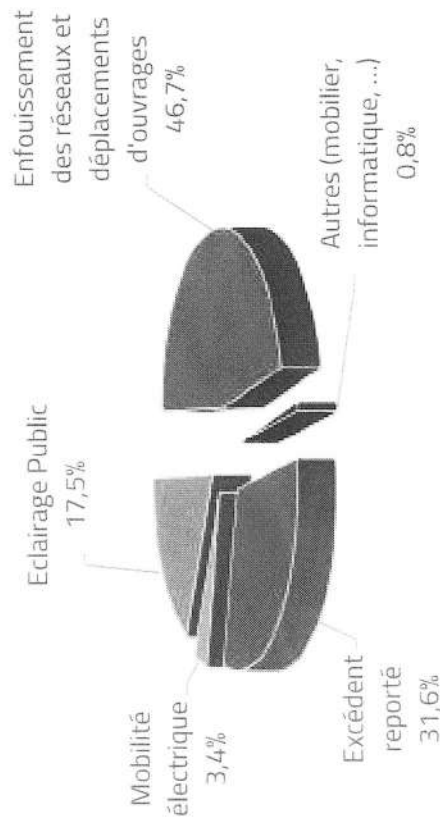


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022
SONT DE 8 293 942,13 € :

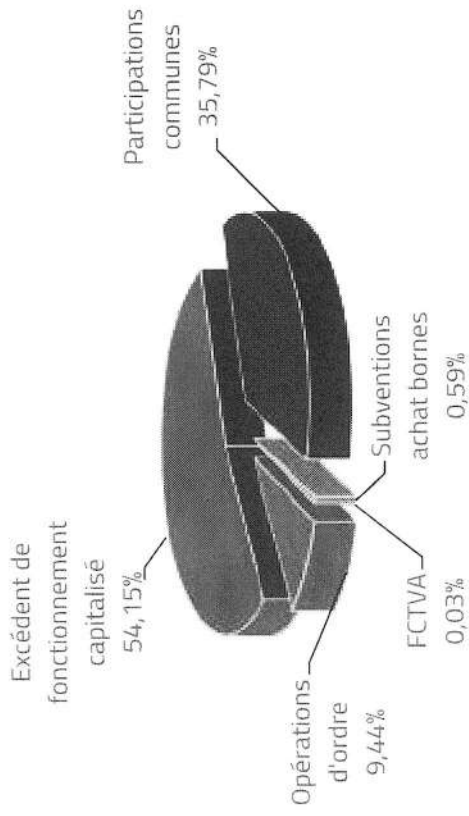


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

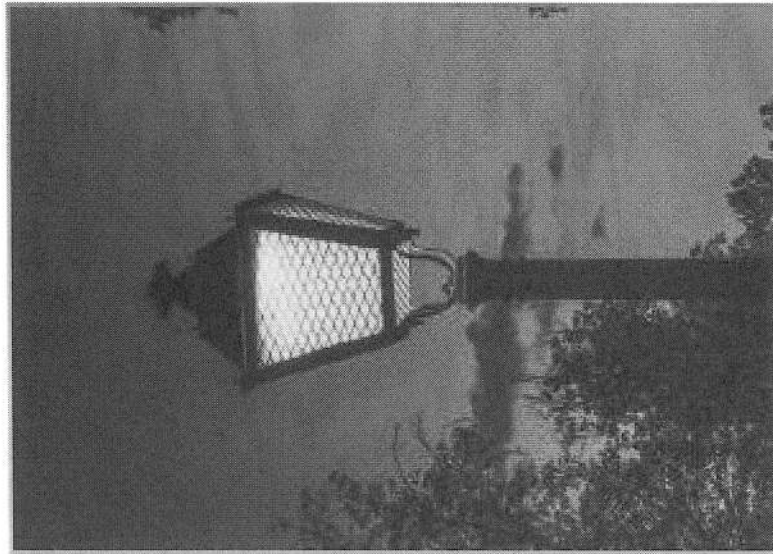
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022
SONT DE 7 409 264,66 € :



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022
SONT DE 4 317 916 € :



BILAN DES OPÉRATIONS COMPTABLES



BUDGET ANNEXE RELATIF À LA GESTION DE LA TAXE :

Territoire d'Énergie Alsace a établi un bilan des opérations comptables effectuées en 2022 :

- 1408 mandats ont été émis
- 282 titres ont été émis

BUDGET PRINCIPAL :

Territoire d'Énergie Alsace a établi un bilan des opérations comptables effectuées en 2022 :

- 1009 mandats ont été émis
- 157 titres ont été émis

AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace ont bénéficié d'une participation financière de **40 %**. C'est l'Article 8 du Contrat de concession qui prévoit qu'**Enedis** mette à disposition de Territoire d'Énergie Alsace une enveloppe annuelle. Pour l'année 2022, l'enveloppe mise à la disposition de Territoire d'Énergie Alsace est de **625 000 €**, pour le cofinancement de la dissimulation des lignes électriques.

TRAVAUX DE DISSIMULATION DES LIGNES ÉLECTRIQUES

Article 8 du Contrat de concession

GUEWENHEIM	Rues de l'Eglise et Saint Maurice	50 362 € H.T
GUNDOLSHEIM	Rue de Verdun	64 101 € H.T
GUNDOLSHEIM	Rue de Verdun (pour travaux complémentaires)	9 845 € H.T
HEIMSBRUNN	Rue de Galfingue	39 002 € H.T
MOOSCH	Rue de la Mine d'Argent	56 298 € H.T
MORSCHWILLER LE BAS	Rue du Château	57 704 € H.T
MUNSTER	Rue Pfeffer	23 604 € H.T
NIEDERHERGHEIM	Rue d'Oberhergheim	79 456 € H.T
SOULTZMATT-WINTZFELDEN	Rue Principale	80 387 € H.T
VILLAGE-NEUF	Rue de la Pyramide	24 185 € H.T

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES
 Basse tension

Ces chantiers sont traités dans le cadre des déplacements d'ouvrage sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Alsace, suite à l'**épauisement des crédits** alloués à l'Article 8 du Contrat de concession.

ELSENHEIM	Rue du Mauchen	10 546 € H.T
ENSISHEIM	Rue du Tir	3 786 € H.T
DURMENACH	Rue des Vignes	31 006,80 € H.T
MARCKOLSHEIM	Rue de la Paix	25 475,20 € H.T
MEYENHEIM	Rues de Munwiller et des Jardins	13 372 € H.T
OBERENTZEN	Rues des Vosges, des Seigneurs et de la Krutenau	53 616 € H.T
SAASENHEIM	Rues Dorfmat et des Vergers	36 590,26 € H.T
SAINT-LOUIS	Rue de Strasbourg	109 317,62 € H.T
SPECHBACH	Rue des Roseaux	11 953 € H.T

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES
 Haute tension

ELSENHEIM-GRUSSENHEIM	Piste cyclable entre les deux communes	105 636,78 € H.T
OSENBACH	Rues du Réservoir et des Orchidées	108 359,14 € H.T

TRAVAUX CONVENTIONNÉS AVEC LE CONCESSIONNAIRE

Il s'agit de travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire Enedis.

HELFRANTZKIRCH	Rue de Jettingen	2 476,88 € H.T	100 % financé par TEA
MITTLACH	Rue du Haut Mittlach	161 471,36 € H.T	100 % financé par TEA
SOULTZ	Alimentation du Refuge du Sudel	90 063,76 € H.T	50%/50% financé par TEA et Enedis

TRAVAUX DE RÉSORPTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN FILS NUS

Par délibération du 16 février 2021, le Comité Syndical de Territoire d'Énergie Alsace a validé un **programme de soutien** à la résorption du vieux réseau électrique basse tension en **fils nus**. Ces travaux bénéficieront de **30 % d'aide supplémentaire**, financés sur les fonds propres de Territoire d'Énergie Alsace.

BANTZENHEIM	14 525,67 € H.T
CARSPACH	51 924,67 € H.T
GUEWENHEIM	6 421,16 € H.T
OBARENTZEN	30 159 € H.T
OSTHEIM	15 421,62 € H.T
SAINT-LOUIS	24 350,50 € H.T

ÉCLAIRAGE PUBLIC

46 demandes d'aides de la part des collectivités.

Montant d'aides accordées de 567 528,81 €.

COMITÉ SYNDICAL DU
22 FÉVRIER 2022

32 demandes d'aides de la part des collectivités.

Montant d'aides accordées de 424 297,31 €.

COMITÉ SYNDICAL DU
20 SEPTEMBRE 2022

22 demandes d'aides de la part des collectivités.

Montant d'aides accordées de 352 552,66 €.

COMITÉ SYNDICAL DU
14 JUIN 2022

23 demandes d'aides de la part des collectivités.

Montant d'aides accordées de 361 304,63 €.

COMITÉ SYNDICAL DU
20 DÉCEMBRE 2022

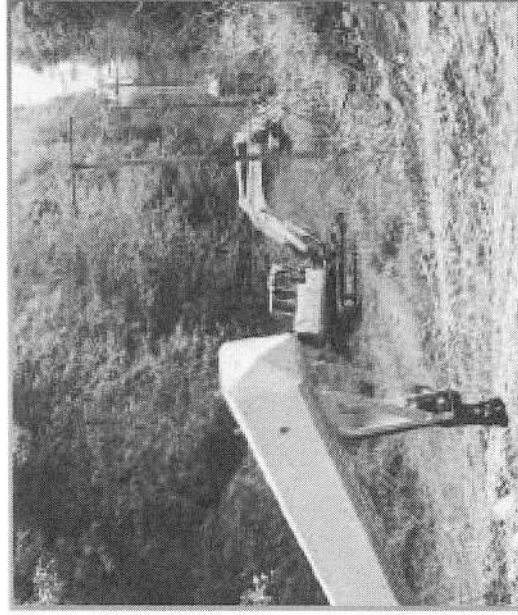
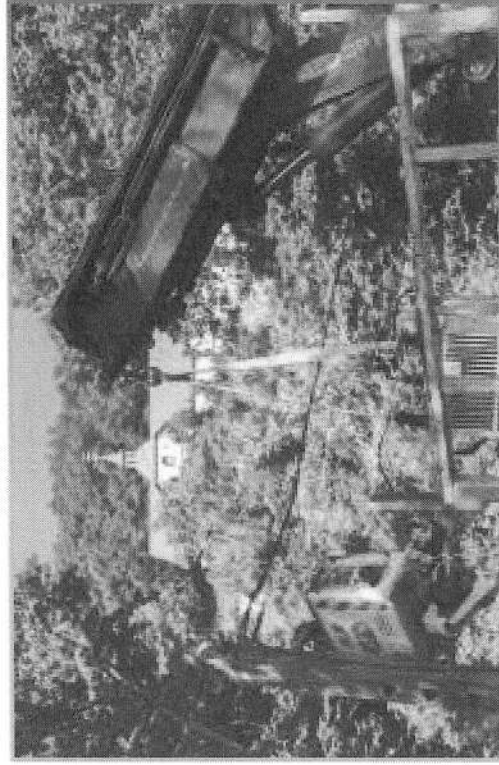
Lors des séances de 2020, 2021 et 2022, le Comité Syndical a autorisé le Président à verser des aides aux communes et communautés de communes pour la rénovation de leur éclairage public pour un montant total de **3 656 524,74 €**.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2022

TRAVAUX DE SÉCURISATION AU SCHAUBENBERG

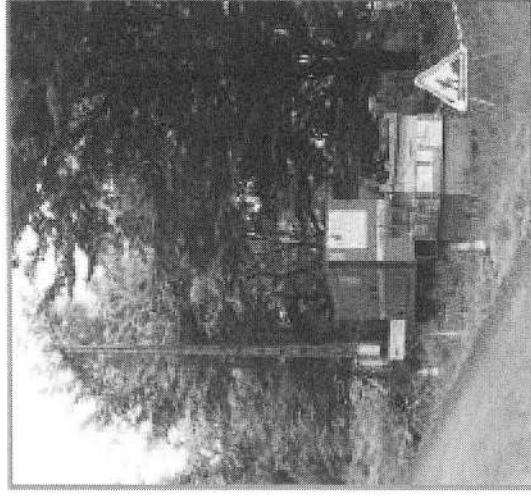
Le **mercredi 29 juin**, à Pfaffenheim, a eu lieu la réception des **travaux de sécurisation** de la ligne électrique alimentant le Schauenberg depuis Gueberschwihr.

La commune de Pfaffenheim souhaitait que la **ligne 20 000 volts, de 1959**, qui alimente le Schauenberg, soit sécurisée, pour éviter les coupures lors d'intempéries.



Enedis a proposé de remplacer cette ligne, en fils aériens nus, par un réseau aérien torsadé et isolé.

Ainsi, c'est **400 mètres de fils nus** en cuivre qui ont été remplacés.



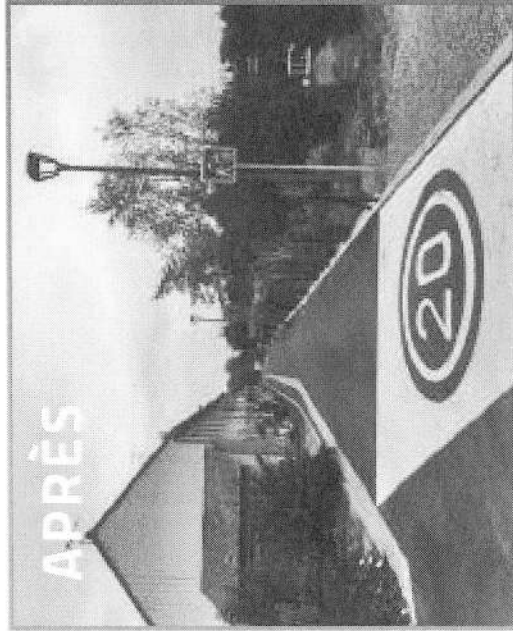
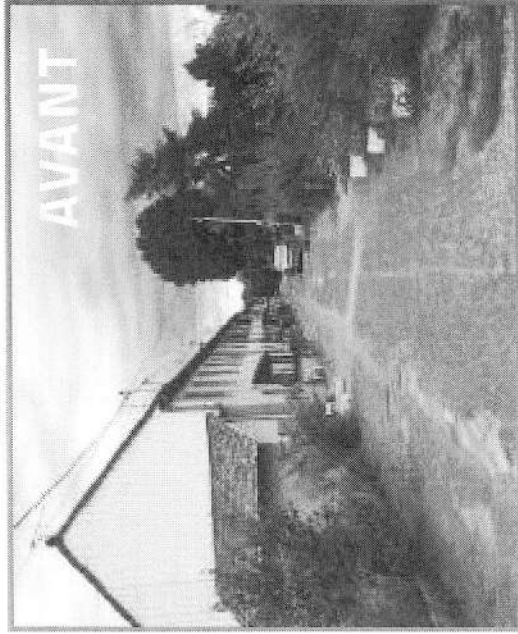
Le montant total des travaux pour le remplacement de cette ligne 20 000 volts s'est élevé à **75 335 € H.T.**

Territoire d'Énergie Alsace a participé à hauteur de **58 800 € H.T.**, intégralement financés sur ses **fonds propres**.

TRAVAUX DE RÉFÉCTIONS DE VOIRIE À WOLFERSDORF ET RETZWILLER

Dans le cadre des **réfections de voirie** Cité Sturm et rue de la Lague, les communes de Wolfersdorf et Retzwiller ont décidé d'enfouir les réseaux électriques basse tension dans ces rues. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Article 8, sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Alsace, et en coordination avec l'enfouissement des réseaux secs.

540 mètres de ligne aérienne basse tension, 9 supports et 24 potelets de toiture ont été déposés.

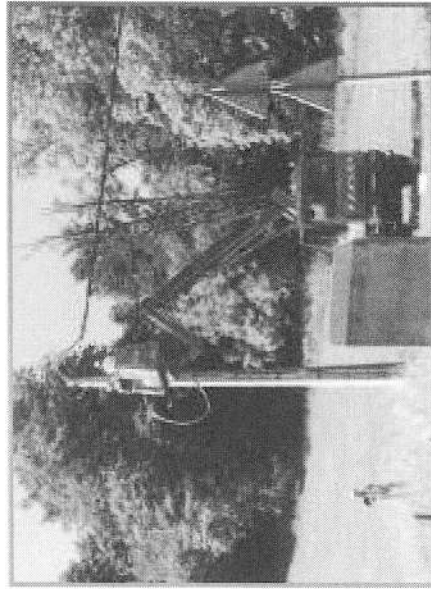


Le montant des travaux d'enfouissement du réseau basse tension est de 106 632 € HT, dont **84 434 € HT** au titre de l'Article 8 et **22 198 € HT** en déplacement d'ouvrage.

La réception de travaux a eu lieu **jeudi 13 octobre 2022**, en présence des Maires de Wolfersdorf et Retzwiller : Messieurs Claude JUD et Franck GRANDGIRARD.

TRAVAUX DE SÉCURISATION À GOLDBACH-ALTENBACH

Le **jeudi 30 juin 2022**, le nouveau réseau souterrain 20 000 volts alimentant une partie de la commune de Goldbach-Altенbach, a été mis en service.



Jonathan LERCH, Maire de Goldbach-Altенbach, Jean-Luc BARBERON et Mohamed HAMDANI, Délégué aux affaires territoriales d'ENEDIS

Territoire d'Énergie Alsace a participé à la dépose de 838 mètres de ligne aérienne entre le poste de distribution publique « Chalet » et le col Amic, pour un montant de 135 000 €.

Territoire d'Énergie Alsace a également contribué à la **sécurisation de l'alimentation** électrique de la ferme-auberge du *Kohlschlag*, sur le ban communal de Soultz, pour un montant de 23 107 €, comprenant la dépose de 240 mètres de réseau aérien.



Article 8 du Contrat de concession - Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité basse tension, Enedis met à la disposition du Syndicat une enveloppe annuelle. Ainsi, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace peuvent bénéficier d'une participation de 40 %, entièrement prise en charge par Enedis, TEA étant Maître d'Ouvrage de ces travaux.

Concessionnaire - Enedis, EDF et Gaz de Barr (pour Villé) pour l'électricité, et GRDF, Antargaz Energies et Caléo pour le gaz.

Contrat de concession - Convention de concession pour le service public de la distribution d'électricité ou de gaz. Il est signé entre l'autorité concédante (TEA) et le concessionnaire. Ce contrat contient un cahier des charges qui fixe les conditions de la desserte et les engagements de qualité de fourniture d'énergie. Le Contrat de concession peut être modifié par des avenants.

Concession - Désigne le territoire sur lequel le contrat de concession s'exerce.

CRAC - Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire. Chaque année, chaque concessionnaire transmet à TEA un CRAC. Ce document contractuel synthétise le travail de l'année. Il expose les faits marquants, ainsi que les données patrimoniales et financières. Remis avant le 30 juin, c'est un document public.

FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies. L'association regroupe des collectivités territoriales et leurs établissements publics chargés de l'organisation et/ou de l'exploitation de certains services publics (énergie, cycle de l'eau, numérique...). TEA en est membre au titre de l'énergie.

Fonds propres de Territoire d'Énergie Alsace - Aide ne faisant pas partie des contrats de concessions, destinée à prendre le relais de l'Article 8 épuisé, ou à financer l'enfouissement des lignes 20 000 volts et les aides au titre de l'éclairage public.

Réseau BT - Réseau électrique Basse Tension.

Réseau HTA - Réseau électrique Haute Tension A (20 000 volts), appelé autrefois « moyenne tension ».

Transition Énergétique - Désigne une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie. C'est l'un des volets de la transition écologique.

11 RUE DU 1^{ER} CUIRASSIERS
68000 COLMAR

TÉLÉPHONE : 03.89.21.11.60
COURRIEL : ACCUEIL@TE.ALSACE
WWW.TE.ALSACE



MENTIONS LÉGALES :

Territoire d'Énergie Alsace
Directeur de publication : Jean-Luc BARBERON
Droits images : Territoire d'Énergie Alsace/Pixabay/Pexels
N° ISSN : 2966-9375